

Projet médical télé-expertise

PLAIES



Cette plateforme de télé-expertise est utilisée pour les avis concernant les plaies chroniques et les troubles de cicatrisation.

Le but de cette démarche est de faciliter les échanges et le partage d'informations médicales de façon sécurisée et confidentielle entre professionnels, afin d'améliorer la prise en charge des patients, dans le respect du secret médical.

Les avis d'expert sont rendus sur la qualité des informations cliniques et paracliniques, transmises par le médecin requérant.

INFORMATIONS PRATIQUES

- Une fois la demande reçue, le service de dermatologie ne s'engage pas sur le respect d'un délai défini pour répondre à l'avis. Il est donc possible que l'avis d'expert soit rendu dans les jours qui suivent, pour raison de service.
- Ne pas adresser de demande les week-end et jours fériés.

POUR LES PATIENTS

Vous devez impérativement recueillir le consentement du patient avant la création de son dossier de télé-expertise. Toute demande d'avis via cette plateforme impliquera nécessairement une autorisation favorable du patient.

L'expert se décharge de toute responsabilité en cas de non-respect de cette mesure garantissant la protection des données personnelles.

QUE FAIRE EN PRIORITÉ ?

Écho-doppler veineux avec IPS, éventuellement complété par un écho-doppler artériel pour le dépistage de lésions vasculaires, permettant :

- la mise en place d'une compression veineuse adaptée aux IPS,
- l'orientation vers un chirurgien vasculaire pour geste artériel.

Projet médical télé-expertise

PLAIES



Éducation thérapeutique/observance

- Sur l'importance de l'observance de la compression veineuse en cas d'ulcère veineux (voire mixte si les IPS le permettent).
- L'importance d'une activité physique régulière pour la stimulation musculaire, en dehors des phases de poussée inflammatoire d'insuffisance veineuse où le repos jambes surélevées est préconisé.
- Attention, bien renseigner si l'observance est possible en précisant les causes de non observance le cas échéant.
 - Escarre : la décharge stricte = ZÉRO appui
 - Ulcère veineux ou mixte = compression, si elle est indiquée.

Prise en charge globale

- Antalgie permettant une meilleure tolérance de la compression.
- Prise en charge diététique et nutritionnelle.
- Kinésithérapie si nécessaire pour lutter contre l'enraidissement de la cheville.

En cas d'aggravation vers un ulcère veineux

- Vérifiez et rappelez l'importance de l'observance de la compression : majorez les antalgiques si besoin.
- En cas de poussée inflammatoire d'insuffisance veineuse, le repos jambes surélevées est préconisé.
- Si exsudat malodorant/majoration de la fibrine : forte charge bactérienne possible.
- Peut-être en lien avec l'exsudat : vérifier la compression et la pose,
- importance de bien laver la plaie à l'eau et au savon,
- Utilisation de pansement à l'argent ou application d'eau boriquée sur compresse.

En cas d'aggravation vers un ulcère mixte ou artériel

- Au moindre doute, adressez le patient à son angiologue pour un contrôle par échodoppler de son état artériel et vérifier l'absence de décompensation de son AOMI.
- Adaptez les antalgiques.

2/2

